

CM13 0266

Déclaration pour demander au gouvernement du Québec une étude d'évaluation environnementale sur le projet d'inversion et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 de Pipelines Enbridge inc.

Attendu le projet de Pipelines Enbridge inc. d'inverser le flux de la canalisation 9 entre Westover-Nord en Ontario et Montréal afin que le pétrole puisse s'écouler d'ouest en est;

Attendu le projet de Pipelines Enbridge inc. d'accroître la capacité sur l'ensemble de la canalisation 9 de 240 000 barils par jour (b/j) à approximativement 300 000 b/j, de Sarnia, en Ontario, jusqu'à Montréal;

Attendu que la canalisation 9 de 762 mm de diamètre (30 po) a été construite au milieu des années '70;

Attendu que le projet nécessitera des travaux et l'ajout d'équipements au terminal de Montréal situé à Montréal-Est sur l'avenue Broadway au sud du boulevard Henri-Bourassa Est;

Attendu que le projet de Pipelines Enbridge inc. pourrait avoir des impacts environnementaux importants en cas de bris de la canalisation 9;

Attendu qu'un déversement de la canalisation 9 à la hauteur de Rigaud pourrait affecter l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération de Montréal;

Attendu que l'actuelle consultation devant l'Office national de l'énergie sur le projet de Pipelines Enbridge inc. ne couvre ni les aspects environnementaux reliés à la provenance du pétrole, ni les impacts d'une possible transformation du pétrole sur place et ni les impacts d'une possible exportation du pétrole brut vers l'est;

Il est proposé par Mme Josée Duplessis

appuyé par M. Alain Tassé
M. Richard Deschamps
Mme Louise Harel
M. Richard Bergeron
Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

que le conseil municipal demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) de réaliser une étude d'évaluation environnementale sur le projet d'inversion et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 de Pipelines Enbridge inc.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

15.06

CM13 0267

Déclaration pour la mise en valeur de l'île Sainte-Thérèse

Attendu que l'île Sainte-Thérèse est située dans le Fleuve Saint-Laurent, au nord-est de l'île de Montréal, le long de Pointe-aux-Trembles;

Attendu que l'île Sainte-Thérèse mesure 4,8 km de longueur sur 1,6 km de largeur et couvre une superficie de 5,8 km², soit plus d'une fois et demie la superficie de l'île des SSurs;

Attendu que l'île Sainte-Thérèse fait partie du territoire de la Ville de Varennes, même si cette île est située sur la rive nord du Fleuve et géographiquement accolée à la Ville de Montréal;

Attendu qu'en 1975, le ministère des Travaux publics prend possession de 93% de l'île par le biais d'un dépôt en expropriation pour fins d'aménagement en zone de récréation;